

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 1 de 144

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1**IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

Cette FDS est conforme aux réglementations belges.

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: VARSOL™ 40

Description du produit: Hydrocarbures aliphatiques, cycloparaffiniques, aromatiques

Nom d'enregistrement:

Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)

Numéro d'identification: (EC #)919-446-0

Numéro d'enregistrement:

01-2119458049-33-0004; 01-2119458049-33

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Emploi prévu: Solvant

Usages identifiés:

Fabrication de la substance

Distribution de la substance

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel

Lubrifiants - Industriel

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel

Utilisation en tant que carburant - Industriel

Fluides fonctionnels - Industriel

Utilisation en laboratoires - Industriel

Production et traitement du caoutchouc

Traitement de polymères - Industriel

Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel

Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel

Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel

Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)

Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel

Utilisations agrochimiques - Professionnel

Utilisation en tant que carburant - Professionnel

Fluides fonctionnels - Professionnel

Applications routières et de construction

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 2 de 144

Utilisation en laboratoires - Professionnel
Traitement de polymères - Professionnel
Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel
Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur
Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur
Lubrifiants - Consommateur (faible rejet)
Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé)
Utilisations agrochimiques - Consommateur
Utilisation en tant que carburant - Consommateur
Fluides fonctionnels - Consommateur

Voir en rubrique 16 la liste des descripteurs d'usage REACH pour les usages identifiés ci-dessus.

Usages déconseillés: Les usages identifiés ci-dessus sont spécifiques au client à qui cette Fiche de Données de Sécurité est destinée et sont des usages pour lesquels les informations figurant dans cette Fiche de Données de Sécurité sont applicables. D'autres usages peuvent être supportés/enregistrés pour ce produit. Ce produit n'est pas recommandé pour aucun usage industriel, professionnel ou consommateur autre que ceux qui sont supportés/enregistrés.

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fournisseur: ExxonMobil Petroleum & Chemical BVBA
Polderdijkweg
B-2030 Antwerpen
Belgique
Téléphone: +32 3 543 31 11

N° du fournisseur (standard): +32 2 239 3111
Courriel: sds.bnl@exxonmobil.com

1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24): +(32)-28083237 (CHEMTREC)
Centre antipoison: (+32)70 245 245

RUBRIQUE 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Toxique spécifique pour certains organes cibles (système nerveux central) : Catégorie 3. Toxique spécifique pour certains organes cibles (expositions répétées) : Catégorie 1. Toxicité par aspiration: Catégorie 1.

Toxicité aquatique chronique : Catégorie 2.

H226 : liquide et vapeurs inflammables.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H372: risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 3 de 144

d'une exposition prolongée. Système nerveux central
H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Eléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger :

H226 : liquide et vapeurs inflammables.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H372: risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Système nerveux central

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

P102 : tenir hors de portée des enfants.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260: ne pas respirer les brouillards/vapeurs. P264: se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 : ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 : utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: éviter le rejet dans l'environnement. P280: porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 +

P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P331 : ne PAS faire vomir. P370 + P378: en cas d'incendie: utiliser

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 4 de 144

de l'eau pulvérisée, de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction. P391 : recueillir le produit répandu.

P403 + P235 : stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 : garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

Contient: Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)

2.3. AUTRES DANGERS

Dangers physiques / chimiques:

Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une ignition. Le produit peut dégager des vapeurs qui forment rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeur peut flasher ou exploser en cas d'ignition.

Dangers sur la santé:

Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer une dépression du système nerveux central.

Dangers pour l'environnement:

Aucun danger supplémentaire. Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

RUBRIQUE 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Ce produit est défini comme une substance.

Substance(s) dangereuse(s) reportable(s) satisfaisant aux critères de classification et/ou avec valeur limite d'exposition (VLE).

Nom	CAS#	CE#	Enregistrement #	Concentration *	Classification SGH/CLP
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)		919-446-0	01-2119458049-33	100 %	[Aquatic Acute 2 H401], Aquatic Chronic 2 H411, Asp. Tox. 1 H304, EUH066, Flam. Liq. 3 H226, STOT SE 3 H336, STOT RE 1 H372

Remarque : Toute classification entre parenthèses est un module SGH qui n'a pas été adopté par l'UE dans le règlement CLP (n° 1272/2008) et n'est par conséquent pas applicable dans l'UE ni dans des pays hors UE qui ont appliqué le règlement CLP; elle est présentée à titre informatif uniquement.

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique. Les valeurs de concentration peuvent varier.

Note: toute entrée dans la colonne EC# commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance. Voir en rubrique 15 pour

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 5 de 144

une information complémentaire quant au numéro CAS pour la substance.

Remarque: Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions de danger.

3.2. MELANGES Non Applicable. Ce produit est réglementé en tant que substance.

RUBRIQUE 4 PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

INHALATION

Eloigner immédiatement de la zone d'exposition toute personne ayant inhalé du produit. Obtenir une assistance médicale immédiate. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. Si possible, administrer de l'oxygène d'appoint. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire.

CONTACT CUTANE

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

INGESTION

Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

Maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et autres effets sur le système nerveux central.

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence.

RUBRIQUE 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction inappropriés: Jets d'eau directs.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE ET DU MELANGE

Produits de combustion dangereux: Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 6 de 144

Instructions de lutte contre l'incendie: Inflammable. Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Dangers inhabituels d'incendie: Inflammable. Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Elles représentent un danger de retour de feu car elles peuvent s'infiltrer dans le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées.

PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

Point d'éclair [Méthode]: 43°C (109°F) [ASTM D-56]

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):

UEL: 6.0 LEL: 0.7 [Extrapolé]

Température d'auto-inflammation: 242°C (468°F) [ASTM E659]

RUBRIQUE 6

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidents des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Gants de travail (de préférence avec manchette) offrant une résistance appropriée aux produits chimiques. Remarque : les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Si un contact avec le produit chaud est possible ou anticipé, des gants résistant à la chaleur et calorifugés sont recommandés. Protection respiratoire: on peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre(s) pour vapeurs organiques et, si applicable, un appareil H₂S ou bien un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques est recommandé. Remarque: les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 7 de 144

Déversements importants : Endiguer à bonne distance du déversement en vue d'une récupération et d'une élimination ultérieures. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos.

6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Déversement terrestre: Eliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas marcher dans le produit déversé, ni le toucher. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos. Une mousse rabattant les vapeurs peut être utilisée pour les réduire. Utiliser des outils propres ne produisant pas d'étincelles pour recueillir le produit absorbé. Absorber ou couvrir de terre sèche, sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs. Déversements importants : la pulvérisation d'eau peut réduire les vapeurs mais peut ne pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos. Recueillir par pompage ou avec un absorbant adapté.

Déversement dans l'eau: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Éliminer les sources d'inflammation. Avertir ou évacuer les résidents des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Avertir les autres navires. Si le point d'éclair dépasse la température ambiante de 10°C ou plus, utiliser des barrières de rétention et retirer de la surface de l'eau par écrémage ou à l'aide d'absorbants adaptés lorsque les conditions le permettent. Si le point d'éclair ne dépasse pas la température ambiante de plus de 10°C, utiliser des barrières flottantes pour protéger le littoral, et laisser le produit s'évaporer. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Eviter le contact avec la peau. Le chauffage ou l'agitation de ce produit peut provoquer des émanations ou vapeurs potentiellement toxiques ou irritantes. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Appliquer des procédures de mise à la terre appropriées. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. Consulter les normes locales applicables à titre de conseil. D'autres références utiles sont American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practice on Static Electricity) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Electrostatique - Code de bonne pratique pour la prévention des risques dûs à l'électricité statique)

Température de chargement/déchargement: [Ambiante]

Température de transport: [Ambiante]

Pression de transport: [Ambiante]

Accumulateur de charges statiques: Ce produit accumule l'électricité statique.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 8 de 144

Un liquide est typiquement considéré comme non-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et comme semi-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10,000 pS/m. Qu'un liquide soit non-conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont identiques. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, d'additifs antistatiques et la filtration peuvent considérablement influencer sur la conductivité de ce liquide.

7.2. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Le type de conteneur utilisé pour stocker le produit peut avoir un effet sur l'accumulation statique et la dissipation. Garder le conteneur fermé. Manipuler les récipients avec précaution. Ouvrir lentement pour contrôler une décompression éventuelle. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Les conteneurs de stockage doivent être mis à la terre. Les conteneurs de stockage fixes, récipients de transfert et l'équipement associé doivent être mis à la terre pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

Température de stockage: [Ambiante]

Pression de stockage: [Ambiante]

Récipients/emballages adaptés: Navires-citernes; Camions-citernes; Fûts; Péniches; Wagons-citernes; Wagons-citernes

Matériaux et revêtements adaptés (Compatibilité Chimique): Acier au carbone; Acier inoxydable; Polyester; Téflon; Polyéthylène; Polypropylène

Matériaux et revêtements non adaptés: Caoutchouc Butyl; Caoutchouc Naturel; Ethylène-propylène-diène monomère (EPDM); Polystyrène

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

La rubrique 1 informe sur les utilisations identifiées. Aucuns conseils disponibles spécifiques à l'industrie ou à un secteur d'activité

RUBRIQUE 8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
		VME	533 mg/m ³	100 ppm		
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)		VME	533 mg/m ³	100 ppm		Moniteur Belge
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	Vapeur.	VME (calcul réciproque)	52 ppm	300 mg/m ³	Total des hydrocarbures	ExxonMobil
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)		VME	100 ppm			ACGIH

Publication sur la protection de la santé et la sécurité pour les travailleurs contre les risques de produits chimiques sur le lieu de travail - Liste des valeurs limites

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 9 de 144

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts officiels.
 Moniteur Belge

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)/DOSE DERIVEE D'EFFET MINIMAL (DMEL)

Travailleur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	44 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets	330 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets

Consommateur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation	Voie orale
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	26 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets	71 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets	26 mg/kg bw/day DNEL, Chronique Exposition, Systémique Effets

Remarque : la dose dérivée sans effet (DNEL) est une dose d'exposition estimée sûre, dérivée des données de toxicité conformément aux guides spécifiques du règlement européen REACH. La DNEL peut être différente de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) du même produit chimique. Les VLEP peuvent être recommandées par une entreprise, un organisme gouvernemental ou une organisation experte, comme le Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques (CSLEP) ou l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, ACGIH). Les VLEP sont considérées comme des niveaux d'exposition sûrs pour un travailleur type dans un environnement professionnel, sur une durée de travail quotidienne de 8 heures et hebdomadaire de 40 heures, et sont données sous forme d'une moyenne pondérée en temps (TWA) ou d'une limite d'exposition à court terme de 15 minutes (STEL). Bien que les VLEP soient également considérées comme protégeant la santé, elles sont obtenues selon un processus différent de celui préconisé dans REACH.

CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC)

Nom de la substance	Aqua (eau douce)	Aqua (eau de mer)	Aqua (rejet intermittent)	Station de traitement des eaux usées	Sédiment	Sol	Voie orale (empoisonnement secondaire)
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Pour les hydrocarbures UVCB, aucune valeur unique de PNEC n'est identifiée pour la substance ou n'est utilisée dans des calculs d'évaluation de risques. Par conséquent, aucune valeur de PNEC n'est divulguée dans le tableau ci-dessus. Pour de plus amples informations, veuillez contacter ExxonMobil.

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Utilisation d'une ventilation suffisante afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées.
Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

Protection respiratoire: Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Demi-masque respiratoire à élément filtrant Matériel à filtre de type A., Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

Protection des mains: Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Lorsque le contact prolongé ou répété est possible, le port de gants de protection chimique est recommandé. Si le contact avec les bras est possible, porter des gants à manchettes. Nitrile, épaisseur minimum de 0.38 mm ou une barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation continue, une durée de 480 minutes minimum de perméabilité conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374.

Protection des yeux: Lorsque le contact avec le produit est possible, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau et du corps: Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Lorsque le contact prolongé ou répété est possible, le port de vêtements résistants aux produits chimiques et pétroliers est recommandé.

Mesures d'hygiène spécifiques: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 11 de 144

se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

Pour un résumé des mesures de gestion des risques à travers toutes les utilisations identifiées, voir l'Annexe.

CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

RUBRIQUE 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Etat physique: liquide
Forme: Transparent
Couleur: Incolore à jaune
Odeur: Piquante, de pétrole
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
pH: Techniquement non réalisable
Point de fusion: Techniquement non réalisable
Point de congélation: Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition / et intervalle d'ébullition: 155°C (311°F) - 194°C (381°F) [ASTM D86]
Point d'éclair [Méthode]: 43°C (109°F) [ASTM D-56]
Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1): 0.2 [Méthode interne]
Inflammabilité (solide, gaz): Techniquement non réalisable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):
UEL: 6.0 LEL: 0.7 [Extrapolé]
Tension de vapeur: 0.2 kPa (1.5 mm Hg) à 20°C [Calculé]
Densité de vapeur (air = 1): 4.9 à 101 kPa [Méthode interne]
Densité (à 15 °C): 0.79 [Par rapport à l'eau] [Calculé]
Solubilité(s) : eau Négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau): > 4 [Estimation]
Température d'auto-inflammation: 242°C (468°F) [ASTM E659]
Température de décomposition: Aucune donnée disponible
Viscosité: 0.96 cSt (0.96 mm²/sec) à 40°C | 1.26 cSt (1.26 mm²/sec) à 20°C [Calculé]
Propriétés explosives: Aucun
Propriétés oxydantes: Aucun

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 12 de 144

Masse volumique (à 15 °C): 790 kg/m³ (6.59 lbs/gal, 0.79 kg/dm³) [ISO 12185]
Point d'écoulement: -73°C (-99°F) [ASTM D5950]
Poids moléculaire: 143 G/MOLE [Calculé]
Hygroscopique: No
Coefficient de dilatation thermique: 0.00096 par °C [Calculé]

RUBRIQUE 10	STABILITE ET REACTIVITE
--------------------	--------------------------------

- 10.1. REACTIVITE:** Voir sous-rubriques ci-dessous.
- 10.2. STABILITE CHIMIQUE:** Le produit est stable dans les conditions normales.
- 10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES:** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.4. CONDITIONS A EVITER:** Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'ignition.
- 10.5. MATIERES INCOMPATIBLES:** Oxydants forts
- 10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:** Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

RUBRIQUE 11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
--------------------	------------------------------------

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Classe de danger	Conclusion / Remarques
Inhalation	
Toxicité aigue: (Rat) 4 heure(s) CL50 > 13.1 mg/l (Vapeur) Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à ce produit. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 403
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention.
Ingestion	
Toxicité aigue (Rat): DL50 > 15000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 401
PEAU	
Toxicité aigue (Lapin): DL50 > 3400 ml/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 402
Corrosion cutanée/Irritation: Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Peut dessécher la peau, entraînant gêne et dermatite. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404
YEUX	
Lésions oculaires graves/Irritation: Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 13 de 144

classification.	l'OCDE. 405
Sensibilisation	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur des données expérimentales relatives à ce produit. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 406
Aspiration: Données disponibles.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.
Mutagénicité sur les cellules germinales: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 471 473 474 475 479
Cancérogénicité: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer le cancer. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 453
Toxicité sur la reproduction: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Basé sur des données expérimentales relatives à ce produit. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 413 414 415
Lactation: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)	
Exposition unique: Pas de données finales pour ce produit.	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Exposition répétée: Données disponibles.	Provoque des lésions d'organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 408 411 413

AUTRES INFORMATIONS

Pour le produit lui-même:

Exposition répétée de certains organes cibles: Système nerveux central

Les vapeurs à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer maux de tête et vertiges, sont anesthésiantes et peuvent entraîner d'autres effets sur le système nerveux central. Le contact cutané prolongé et/ou répété avec des produits de faible viscosité peut causer une délipidation de la peau susceptible d'entraîner irritation et dermatite. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 14 de 144

RUBRIQUE 12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
--------------------	---------------------------------

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

12.1. TOXICITE

Produit -- Susceptible d'être toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Biodégradation:

Produit -- Susceptible de se biodégrader facilement.

Hydrolyse:

Produit -- La transformation due à l'hydrolyse n'est pas susceptible d'être significative.

Photolyse:

Produit -- La transformation due à la photolyse n'est pas susceptible d'être significative.

Oxydation atmosphérique:

Produit -- Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Non déterminé.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Produit -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB

Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.

12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Pas d'effets néfastes attendus.

DONNEES ECOLOGIQUES

Ecotoxicité

Essai	Durée	Type d'organisme	Résultats d'essais
Aquatique - Toxicité aigue	48 heure(s)	Daphnia magna	LE50 10-22 mg/l: données pour le produit
Aquatique - Toxicité aigue	96 heure(s)	Oncorhynchus mykiss	LL50 10-30 mg/l: données pour le produit
Aquatique - Toxicité aigue	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	NOELR 1 mg/l: données pour le produit
Aquatique - Toxicité aigue	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	LE50 4.6-10 mg/l: données pour le produit
Aquatique - Toxicité chronique	21 jour(s)	Daphnia magna	NOEC 0.097 mg/l: données pour le produit
Aquatique - Toxicité chronique	21 jour(s)	Daphnia magna	LOEC 0.203 mg/l: données pour le produit

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 15 de 144

Persistance, dégradabilité et potentiel de bioaccumulation

Moyens	Type d'essai	Durée	Résultats d'essais: Base
Eau	Biodégradabilité facile	28 jour(s)	Pourcentage dégradé 74.7

RUBRIQUE 13**CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Ce produit peut être utilisé comme combustible dans une chaudière contrôlée, ou éliminé par incinération contrôlée à très hautes températures afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES RELATIVES A L'ELIMINATION

Code de déchet européen: 08 XX XX

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Mise en garde concernant les emballages vides Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. **NE PAS METTRE SOUS PRESSON, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.**

RUBRIQUE 14**INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TERRE (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: 1300

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): SUBSTITUT DE TERE BENTHINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Code de classification: F1

Etiquette(s): 3, EHS

Numéro d'identification de danger: 30

Code d'action d'urgence (EAC) Hazchem: 3Y

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 16 de 144

VOIES NAVIGABLES INTERIEURES (ADNR/ADN)

14.1. Numéro ONU (ou ID): 1300
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): SUBSTITUT DE TEREBENTHINE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement: Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Numéro d'identification de danger: 30
Etiquette(s): 3 (N2, F), EHS

MER (IMDG)

14.1. Numéro ONU: 1300
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): SUBSTITUT DE TEREBENTHINE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement: Polluant Marin
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Etiquette(s): 3
Numéro EMS: F-E, S-E
Nom du document de transport: UN1300, SUBSTITUT DE TEREBENTHINE, 3, GE III, (43°C c.c.), POLLUANT MARIN

MER (Annexe II de la convention MARPOL 73/78):

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Nom de la substance: LIQUIDE NOCIF, N.F., (5) N.S.A., (VARSOL 40, contient des alkylbenzènes en (C3-C4))
Type de navire requis: 2
Catégorie de pollution: Y

AIR (IATA)

14.1. Numéro ONU: 1300
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): SUBSTITUT DE TEREBENTHINE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement: Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Etiquette(s): 3
Nom du document de transport: UN1300, SUBSTITUT DE TEREBENTHINE, 3, GE III

RUBRIQUE 15

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants (Peut contenir des substances sujettes à notification active à l'inventaire TSCA de l'EPA avant l'importation aux États-Unis): AICS, DSL, ENCS, IECSC, KECI, PICCS, TCSI, TSCA

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 17 de 144

Les listes d'inventaire nationales sont basées sur le ou les numéros CAS répertoriés ci-dessous.

CAS
64742-82-1

15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Directives et Règlements UE applicables:

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.

Directive 2004/42/EC relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules et modifiant la Directive 1999/13/CE.

Directive 96/82/CE telle que modifiée par la Directive 2003/105/CE [... concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses]. Le produit contient une substance qui tombe dans les critères définis dans l'Annexe I. Pour des détails sur les exigences tenant compte du volume de produit stocké sur le site, se référer à cette directive.

Directive 98/24/CE [... concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail ...]. Pour des détails sur les exigences, se référer à cette directive.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement]

15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Informations REACH: Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la ou les substances présentes dans ce produit.

RUBRIQUE 16 AUTRES INFORMATIONS

USAGES IDENTIFIES:

Fabrication de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU10, SU3, SU8, SU9)

Distribution de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3, SU8, SU9)

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges (PROC1, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10, SU3)

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, SU3,)

Lubrifiants - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 18 de 144

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel (PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)
Utilisation en tant que carburant - Industriel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3)
Fluides fonctionnels - Industriel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU3)
Utilisation en laboratoires - Industriel (PROC10, PROC15, SU3)
Production et traitement du caoutchouc (PROC1, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10)
Traitement de polymères - Industriel (PROC1, PROC13, PROC14, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10, SU3)
Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel (PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU3)
Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, SU22)
Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)
Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)
Lubrifiants - Professionnel (faible rejet) (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)
Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé) (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)
Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)
Utilisations agrochimiques - Professionnel (PROC1, PROC11, PROC13, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)
Utilisation en tant que carburant - Professionnel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU22)
Fluides fonctionnels - Professionnel (PROC1, PROC2, PROC20, PROC3, PROC8a, PROC9, SU22)
Applications routières et de construction (PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU22)
Utilisation en laboratoires - Professionnel (PROC10, PROC15, SU22)
Traitement de polymères - Professionnel (PROC1, PROC14, PROC2, PROC21, PROC6, PROC8a, PROC8b, SU22)
Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel (PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, SU22)
Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur (PC01, PC04, PC08, PC09A, PC09B, PC09C, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34, SU21)
Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur (PC03, PC04, PC08, PC09A, PC09B, PC09C, PC24, PC35, PC38, SU21)
Lubrifiants - Consommateur (faible rejet) (PC01, PC24, PC31, SU21)
Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé) (PC01, PC24, PC31, SU21)
Utilisations agrochimiques - Consommateur (PC12, PC27, SU21)
Utilisation en tant que carburant - Consommateur (PC13, SU21)
Fluides fonctionnels - Consommateur (PC16, PC17, SU21)

REFERENCES: Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), dossiers produits du CONCAWE, publications d'autres associations industrielles telle que le consortium européen REACH des solvants hydrocarbonés, Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

Acronyme	Texte complet
N/A	Non applicable

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 19 de 144

N/D	Non déterminé
NE	Non établi
COV	Composé Organique Volatil
AICS	Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
AIHA WEEL	Valeurs limites d'exposition dans l'environnement de travail édictées par l'Association américaine d'hygiène industrielle (American Industrial Hygiene Association)
ASTM	ASTM International, connue à l'origine sous le nom de American Society for Testing and Materials (ASTM)/Société américaine d'essais et de matériaux
DSL	Domestic Substance List (Canada)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Substances)
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
ENCS	Existing and new Chemical Substances (Inventaire Japonais)
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances in China)
KECI	Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing Chemicals Inventory)
NDSL	Non-Domestic Substances List (Canada)
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals)
PICCS	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition VLE (TLV) (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / ACGIH)
TSCA	Toxic Substances Control Act (Inventaire USA)
UVCB	Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.
LC	Lethal Concentration
LD	Lethal Dose
LL	Lethal Loading
EC	Effective Concentration
EL	Effective Loading
NOEC	No Observable Effect Concentration
NOELR	No Observable Effect Loading Rate

LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :

Flam. Liq. 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables ; Liquides inflammables, catégorie de danger

Asp. Tox. 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; Danger par aspiration, catégorie de danger

STOT SE 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques

STOT RE 1 H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie de danger

[Aquatic Acute 2 H401]: Toxique pour les organismes aquatiques ; Danger aigu pour le milieu aquatique, catégorie

Aquatic Chronic 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:

Numéro contact Centre Antipoison belge Une information a été ajoutée.

Rubrique 1 : Contact d'urgence de l'entreprise Une information a été modifiée.

Rubrique 4 : Inhalation Une information a été modifiée.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 20 de 144

Rubrique 7 : Matériaux et revêtements non adaptés Une information a été modifiée.
 Rubrique 7 : Récipients/emballages adaptés Une information a été modifiée.
 Rubrique 12 : Tableau Ecotoxicité - Rubrique 12 Une information a été modifiée.
 Rubrique 12 Une information a été modifiée.
 Rubrique 15 - Liste des autres numéros CAS Une information a été ajoutée.
 Rubrique 15 - Liste des numéros CAS Une information a été ajoutée.
 Rubrique 15 : Autres numéros CAS Une information a été ajoutée.
 Rubrique 15: Liste de numéros CAS Une information a été retirée.
 Rubrique 16: Liste de numéros CAS Une information a été retirée.

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

À usage interne seulement

MHC: 1A, 0, 0, 0, 1, 0

DGN: ALL2480HBE (1007602)

ANNEXE

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fabrication de la substance

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1

Processus, tâches, activités couverts

Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 21 de 144

compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs
Propriétés du produit
liquide
Durée, fréquence et quantité
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Echantillonnage de processus PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Activités de laboratoire PROC15 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 22 de 144

<p>Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 17000 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 56000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 17000 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00003</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 10000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 3200000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ETW4]</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 23 de 144

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ERW2]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.00055
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.018
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 24 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Distribution de la substance	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6A, ERC6B, ERC6C, ERC6D, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Chargement (y compris chargement de navire/barge, wagon/camion et conteneur intermédiaire de vrac) et reconditionnement (y compris fûts et petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire associées.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 25 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage de fûts et petits emballages PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3.4 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 170 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1700 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000001

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 26 de 144

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de
 =: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
 Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
 la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
 L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
 Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
 Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 170000 kg/jour
 L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
 Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
 Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
 Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
 Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000039
 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00096
 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
 Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 27 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 2.2.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris stockage, transferts de produits, mélange, formation de comprimés, compression, formation de pastilles, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, entretien et activités de laboratoire associées.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 28 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes clos) PROC2
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes clos) PROC3
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Processus par lots à températures élevées L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC3
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Echantillonnage de processus PROC3
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Activités de laboratoire PROC15
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Transferts en vrac PROC8b
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Manuel Transfert/versage depuis des conteneurs PROC8a
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Transferts en fûts/par lots PROC8b
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC14
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Remplissage de fûts et petits emballages PROC9
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Stockage PROC1
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Stockage PROC2
 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.
 La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2400 tonnes/an
 Libération continue
 Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an
 Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 7800 kg/jour
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2400 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (après RMM typique sur site en cohérence avec les exigences de la directive UE Emissions de Solvants): [OOC11] 0.01
 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 29 de 144

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00002
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0% Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7% Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 950000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7%
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 30 de 144

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.00076

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0082

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 31 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.3a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vmac, application par pulvérisateur, rouleau, pistolet, trempage, flux, lit fluidisé sur lignes de production et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contributants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Mesures générales (Liquide inflammable)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 32 de 144

<p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons Utilisation en systèmes confinés PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Formation de film - séchage forcé, étuve et autres technologies PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Opérations de mélange (systèmes clos) Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Formation de film - séchage à l'air PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Préparation du produit pour application Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Pulvérisation (automatique/robotisée) PROC7 prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).</p> <p>Manuel Pulvérisation PROC7 prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).</p> <p>Transferts de produit PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transferts de produit PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Application au rouleau, au pistolet et par flux PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Trempage, immersion et versage PROC13 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Activités de laboratoire PROC15 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transferts de produit Transferts en fûts/par lots Transfert/versage depuis des conteneurs PROC9 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC14 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 4300 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 100 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 43000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 4300 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.98</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 33 de 144

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00007
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 59.8 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 270000 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites,

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 34 de 144

une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.014

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.16

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 35 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.4a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert depuis le stockage, le déversement depuis des fûts ou conteneurs, les expositions durant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris par pulvérisation, au pinceau, par trempage, par essuyage, automatisés et manuels), durant l'entretien et le nettoyage d'équipement associés.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Transferts en vrac PROC8a	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 36 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Transferts en fûts/par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application de produits de nettoyage en systèmes clos PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Utilisation dans des processus confinés par lots PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Dégraissage de petits objets en station de lavage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs basse pression PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage avec nettoyeurs haute pression PROC7

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Manuel Surfaces nettoyage PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1400 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0000003

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 37 de 144

<p>Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</p> <p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</p> <p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 4600000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p> <p>Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p> <p>La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé</p> <p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p>3.2. Environnement</p> <p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</p>
<p>4.1. Santé</p> <p>Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p>4.2. Environnement</p> <p>De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.00097 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 38 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.6a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs/machines et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination des déchets.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 39 de 144

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage initial d'équipement en usine PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC17

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC18

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Traitement par trempage et versage PROC13

Laisser au produit le temps de s'écouler de la pièce d'ouvrage.

Pulvérisation PROC7

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien de petites articles PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 10 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 500 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 40 de 144

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000003
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 460000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 41 de 144

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.000044

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 42 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.7a.v1

Processus, tâches, activités couverts

Couvre l'utilisation dans les formulations de fluides pour le travail des métaux (MWF)/les huiles de laminage y compris opérations de transfert, activités de laminage et de recuit, de coupe/usinage, applications automatisées et manuelles de protections contre la corrosion (y compris au pinceau, par trempage et pulvérisation), entretien d'équipement, vidange et élimination d'huiles usagées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Mesures générales (Liquide inflammable)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 43 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations d'usinage des métaux PROC17

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Traitement par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC7

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Laminage/façonnage automatisé des métaux L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). Utilisation en systèmes confinés PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC17

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation non spécialisée PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 100 tonnes/an

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 44 de 144

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000003
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 2900000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 45 de 144

que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.000023

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0016

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 46 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 7.12a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en vrac PROC8b Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Transferts en fûts/par lots PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 47 de 144

<p>Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des processus confinés par lots PROC1 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des processus confinés par lots PROC2 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC2 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Utilisation en tant que carburant PROC16 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>(systèmes clos) Expositions générales (systèmes clos) PROC3 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC1 stocker la substance dans un système fermé.</p> <p>Stockage PROC2 stocker la substance dans un système fermé. Transfert via des conduites fermées</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit</p> <p>Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité</p> <p>tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 100 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</p> <p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</p> <p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</p> <p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 95 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 48 de 144

=: >= 0 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 1900000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000047 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0026 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 49 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides fonctionnels - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 7.13a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation en tant que fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris entretien et transferts de produit associés.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 50 de 144

<p>Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transferts en fûts/par lots PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Remplissage d'articles/équipements (systèmes clos) PROC9 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Recyclage d'articles rejetés PROC9 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 10 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 500 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 100 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000003</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 51 de 144

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 460000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000055 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 52 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en laboratoires - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC10, PROC15
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transferts de produit et nettoyage des équipements	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Activités de laboratoire PROC15 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>nettoyage PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 53 de 144

Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.01 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.5 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.01 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0% Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7% Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 340 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7%
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 54 de 144

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000039

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0014

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 55 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Production et traitement du caoutchouc	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU10
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC4, ERC6D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.19.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris transformation de caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange des additifs de caoutchouc, la vulcanisation, le refroidissement et la finition.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Transferts de produit (systèmes clos) PROC1	
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 56 de 144

Transferts de produit (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Pesée de vrac PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Pesée à petite échelle PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Calandrage (y compris Banbury) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pressage de morceaux de caoutchouc non vulcanisé PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Fabrication de pneumatiques PROC7

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

Vulcanisation L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Vulcanisation L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante).

Manuel PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Refroidissement d'articles durcis L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Production d'articles par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de finition PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien d'équipements PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 57 de 144

La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 34 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1700 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 34 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00003
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 640000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 58 de 144

Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000015

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0026

Non applicable pour les utilisations à grande dispersion.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 59 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Traitement de polymères - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC14, PROC2, PROC21, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.21a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Traitement de formulations de polymères y compris transferts de produit, manipulation d'additifs (p. ex. pigments, stabilisants, charges, plastifiants, etc.), opérations de moulage, vulcanisation et formage, recyclage de produit, stockage et entretien associé.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 60 de 144

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée de vrac PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée à petite échelle PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Prémélange d'additif Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures. PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Calandrage (y compris Banbury) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Production d'articles par trempage et versage PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Extrusion et fabrication de mélanges maîtres PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Moulage d'articles par injection PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de finition PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien d'équipements PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 300 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 15000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 61 de 144

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.25 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 15000000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 62 de 144

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.00049

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095

Non applicable pour les utilisations à grande dispersion.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 63 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Produits chimiques de traitement de l'eau - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC3, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 3.22a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement de l'eau dans des installations industrielles en systèmes ouverts et clos	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en vrac Utilisation en systèmes confinés PROC2 Transfert via des conduites fermées Transferts en fûts/par lots PROC8b</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 64 de 144

<p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Versage depuis de petits conteneurs PROC13 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC1 stocker la substance dans un système fermé.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 11 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 37 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 11 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.95</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 46.3 % Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 96.6 %</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 65 de 144

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 37 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 96.6 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000052 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.91 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 66 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.3b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vrac, application manuelle par pulvérisateur, rouleau, pinceau, pistolet ou méthodes similaires, et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Éviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 67 de 144

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Utilisation en systèmes confinés PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) Utilisation en systèmes confinés PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Préparation du produit pour application Utilisation dans des processus confinés par lots PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air Extérieur. PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air Intérieur PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Intérieur PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Préparation du produit pour application Extérieur. PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Transferts en fûts/par lots PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Intérieur PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Extérieur. PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Manuel Pulvérisation Intérieur PROC11

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).
 ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Manuel Pulvérisation Extérieur. PROC11

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

OU BIEN

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Trempage, immersion et versage Intérieur PROC13

Eviter le contact manuel avec des outils humides.

Trempage, immersion et versage Extérieur. PROC13

Eviter le contact manuel avec des outils humides.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Intérieur PROC19

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Extérieur. PROC19

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.84 tonnes/an

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 68 de 144

<p>Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2.3 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1700 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</p>
<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</p>
<p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.98 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</p>
<p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</p>
<p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sol. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</p>
<p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 1900 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p>
<p>Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p>
<p>La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé</p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p>3.2. Environnement</p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 69 de 144

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0012

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0012

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 70 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les agents de nettoyage - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.4b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le déversement depuis des fûts ou conteneurs et les expositions durant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris par pulvérisation, au pinceau, par trempage, par essuyage, automatisés et manuels).	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 71 de 144

<p>Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Transferts en fûts/par lots Utilisation en systèmes confinés PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Processus semi-automatisé (p. ex. application semi-automatique de produits de soin et d'entretien des sols) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Manuel nettoyage Trempage, immersion et versage Surfaces PROC13 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage avec nettoyeurs basse pression Application au rouleau, au pinceau Pas d'aspersion PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage avec nettoyeurs haute pression Pulvérisation Intérieur PROC11 prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). ou Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.</p> <p>Nettoyage avec nettoyeurs haute pression Pulvérisation Extérieur. PROC11 Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%. ou Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.</p> <p>Manuel nettoyage Surfaces Pulvérisation PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc Application au rouleau, au pinceau PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Application de produits de nettoyage en systèmes clos Extérieur. PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage des appareils médicaux PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.17 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.47 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 340 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 72 de 144

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.000001
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 470 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 73 de 144

appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000039

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 74 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.5b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Opérations de forage sur des champs pétroliers (y compris boues de forage et nettoyage de puits), y compris transferts de produit, formulation sur site, opération de trépan, de chambre vibrante et entretien associé.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Éviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en vrac PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 75 de 144

<p>(Re)formulation de boue de forage PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Opérations des plateformes de forage PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Opération d'équipement de filtration des particules solides - expositions aux vapeurs PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage d'équipement de filtration des particules solides PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Traitement et élimination des solides de filtration PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Echantillonnage de processus PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Versage depuis de petits conteneurs PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Traitement par lots PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): Non applicable Jours d'émission (jours/an): Non applicable Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 1 La partie du tonnage régional utilisée localement: Non applicable Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): Non applicable Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 168 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] Non applicable Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] Non applicable</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): Non applicable Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): Non applicable</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint (voir paragraphe 4.2) [TCS2]</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: Non applicable Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: Non applicable</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 76 de 144

Non applicable
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] Non applicable Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: Non applicable L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: Non applicable
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
L'approche qualitative a été utilisée pour conclure à l'utilisation en sécurité [EE8] Faute d'émissions dans l'environnement aquatique une évaluation quantitative de l'exposition et des risques n'est pas possible [EE7]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
Le rejet dans l'environnement aquatique est restreint par la loi et l'industrie l'interdit [DSU9]

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 77 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.6b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination d'huile usagée.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 78 de 144

<p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Transferts en vrac PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC18 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien de petites articles L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8a Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement. Service lubrifiant-moteur PROC9 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Application au rouleau ou au pinceau PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Pulvérisation PROC11 prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Traitement par trempage et versage PROC13 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.018 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 79 de 144

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 365 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 35 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 46 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 80 de 144

risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.000026

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00097

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 81 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.6c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et élimination d'huile usagée.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Expositions générales (systèmes clos) PROC1	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 82 de 144

<p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Transferts en vrac PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC18 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Entretien de petites articles L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8a Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement. Service lubrifiant-moteur PROC9 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Application au rouleau ou au pinceau PROC10 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Pulvérisation PROC11 prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Traitement par trempage et versage PROC13 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC1 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC2 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.018 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 83 de 144

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.048 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 35 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.15 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 43 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 84 de 144

risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.00013

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0011

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 85 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.7c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation dans les formulations de fluides pour le travail des métaux (MWF) y compris opérations de transfert, activités ouvertes et confinées de laminage et de recuit, applications automatisées et manuelles de protections contre la corrosion, vidange et travail sur des articles contaminés/rejetés, et élimination d'huiles usagées.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC1 Manipuler la substance dans un système clos.</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 86 de 144

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts en vrac PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC9

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Echantillonnage de processus PROC8b

Utiliser un équipement dédié.

Opérations d'usinage des métaux PROC17

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation PROC11

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Traitement par trempage et versage PROC13

Laisser au produit le temps de s'écouler de la pièce d'ouvrage.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation spécialisée PROC8b

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC5

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0093 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.025 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 19 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.15

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 87 de 144

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 24 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites,

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 88 de 144

une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000068

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 89 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisations agrochimiques - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC11, PROC13, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.11a.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation en tant qu'excipient agrochimique pour application en pulvérisation manuelle ou mécanique, en fumigation et en brouillard, y compris effluents de nettoyage des équipements et leur élimination.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transfert/versage depuis des conteneurs PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 90 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle PROC11

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique PROC11

Appliquer dans une cabine ventilée alimentée par une surpression d'air filtré et ayant un indice de protection >20.

Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Élimination des déchets PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.019 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.053 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 9.6 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.9

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.09

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 91 de 144

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 51 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000028 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00097 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 92 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en vrac PROC8b Manipuler la substance dans un système clos. Nettoyer les lignes de transfert avant déconnexion.</p> <p>Transferts en fûts/par lots PROC8b</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 93 de 144

<p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Ravitaillement en carburant PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Expositions générales (systèmes clos) PROC1 Manipuler la substance dans un système clos. Expositions générales (systèmes clos) PROC2 Manipuler la substance dans un système clos. Expositions générales (systèmes clos) (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Utilisation en tant que carburant PROC16 aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées. Stockage PROC1 stocker la substance dans un système fermé.</p>
<p> Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement </p>
<p> Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p> Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.05 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.14 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 100 tonnes/an</p>
<p> Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p> autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001</p>
<p> conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p> Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 0 %</p>
<p> Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 94 de 144

<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</p> <p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 140 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p> <p>Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p> <p>Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé</p> <p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p>3.2. Environnement</p> <p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</p>
<p>4.1. Santé</p> <p>Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p>4.2. Environnement</p> <p>De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000004 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 95 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides fonctionnels - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC20, PROC3, PROC8a, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.13b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation en tant que fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, huiles de transfert, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements professionnels fermés, y compris les expositions accidentelles durant l'entretien et les transferts de produit associés	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en fûts/par lots PROC8a aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Transfert/versage depuis des conteneurs PROC9</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 96 de 144

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC9
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes clos) PROC1
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes clos) PROC2
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Expositions générales (systèmes clos) PROC3
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Recyclage d'articles rejetés PROC9
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Entretien d'équipements PROC8a
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Stockage PROC1
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Stockage PROC2
aucunes autres mesures spécifiques identifiées.
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.05 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.14 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 100 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 97 de 144

<p>applicable Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$</p>
<p>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 120 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p>3.2. Environnement La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</p>
<p>4.1. Santé Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p>4.2. Environnement De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.00018 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0011 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 98 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition

Titre:

Applications routières et de construction

descripteur d'utilisation

secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D, ERC8F
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.15.v1

Processus, tâches, activités couverts

Chargement en vrac (y compris chargements de navire / barge, wagon/camion et conteneurs de vrac intermédiaires)

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (Danger par aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

Mesures générales (Liquide inflammable)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

Nettoyer les lignes de transfert avant déconnexion.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 99 de 144

<p>Utiliser un équipement dédié.</p> <p>Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8b</p> <p>Nettoyer les lignes de transfert avant déconnexion.</p> <p>Utiliser un équipement dédié.</p> <p>Application au rouleau ou au pinceau PROC10</p> <p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC11</p> <p>Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.</p> <p>Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.</p> <p>Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique PROC11</p> <p>prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).</p> <p>Trempage, immersion et versage PROC13</p> <p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a</p> <p>Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.</p> <p>Remplissage de fûts et petits emballages PROC9</p> <p>aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit</p> <p>Principalement hydrophobe.</p> <p>La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité</p> <p>tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.093 tonnes/an</p> <p>Libération continue</p> <p>Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an</p> <p>Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1</p> <p>La partie du tonnage régional utilisée localement: 1</p> <p>Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.25 kg/jour</p> <p>Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</p> <p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.95</p> <p>Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.04</p> <p>Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01</p>
<p>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</p> <p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</p> <p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$</p> <p>Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.</p> <p>Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.</p> <p>Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable</p> <p>Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 100 de 144

=: >= 0 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 230 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.00014 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0011 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 101 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en laboratoires - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC10, PROC15
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.17.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transferts de produit et nettoyage des équipements.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Éviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Activités de laboratoire PROC15 aucune autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>nettoyage PROC10 aucune autres mesures spécifiques identifiées.</p>	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 102 de 144

Caractéristiques du produit
Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.000005 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.000014 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.01 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.5 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.5
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de ≥ 0 % Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire. Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de ≥ 0 %
Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 0.014 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 103 de 144

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000043

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 104 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Traitement de polymères - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC14, PROC2, PROC21, PROC6, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.21b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Traitement de formulations de polymères y compris transferts de produit, activités de moulage et de formage, recyclage de produit et entretien associé.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1 Manipuler la substance dans un système clos.</p> <p>Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 105 de 144

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts de produit PROC8b

Transfert via des conduites fermées

Moulage d'articles par injection PROC6

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Moulage d'articles par injection PROC14

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Retravail d'articles PROC21

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien d'équipements PROC8a

Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.14 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.38 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 280 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.98

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 0\%$

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 106 de 144

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
 L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
 Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
 Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 320 kg/jour
 L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
 Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
 Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
 Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
 Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0002
 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0011
 Non applicable pour les utilisations à grande dispersion.
 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
 Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 107 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Produits chimiques de traitement de l'eau - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8F
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.22b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement de l'eau dans des systèmes ouverts et clos.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Transferts en fûts/par lots PROC8b aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p> <p>Expositions générales (systèmes clos) PROC3 aucunes autres mesures spécifiques identifiées.</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 108 de 144

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Versage depuis de petits conteneurs PROC13

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Entretien d'équipements PROC8a

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1.5 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 4.5 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.99

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sol.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 69.8 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 19 kg/jour

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 109 de 144

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 93.7 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.21
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.21
Non applicable pour les utilisations à grande dispersion.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 110 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC01, PC04, PC08, PC09A, PC09B, PC09C, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.3c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris transfert de produit et préparation, application manuelle par pulvérisateur, pinceau ou méthodes similaires) et nettoyage d'équipement.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.	
Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour loisirs PC01 Couvre les concentrations jusqu'à 30 % Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 9 grammes	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 111 de 144

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 1 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 6390 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 6 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 85.05 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 75 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits antigel et dégelant Lavage des vitres de véhicules PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.5 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.02 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Produits antigel et dégelant Versement dans des radiateurs PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 10 %

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 112 de 144

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2000 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits antigel et dégelant Dégivreur de serrures PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214.4 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 4 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.25 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits lave-vaisselle et lave-linge PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 15 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.5 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 27 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 15 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 113 de 144

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale aqueuse au latex PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 1.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2760 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 27.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 744 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Revêtements et peintures, solvants, diluants Bouteille de spray aérosol PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 2 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 215 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Revêtements et peintures, solvants, diluants Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 3 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 491 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Charges et mastic PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 2 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 114 de 144

Couvre une utilisation jusqu'à 12 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 85 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Plâtres et enduits PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 2 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 12 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Pâte à modeler PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²

Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 1 grammes

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Couvre une exposition jusqu'à 6 heure(s)

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Peintures au doigt PC09C

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²

Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 1.35 grammes

Couvre une exposition jusqu'à 6 heure(s)

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Produits de traitement de surfaces non-métalliques Peinture murale aqueuse au latex PC15

Couvre les concentrations jusqu'à 1.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2760 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 115 de 144

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits de traitement de surfaces non-métalliques Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15

Couvre les concentrations jusqu'à 27.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 744 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits de traitement de surfaces non-métalliques Bouteille de spray aérosol PC15

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 2 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 215 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits de traitement de surfaces non-métalliques Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC15

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 3 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 491 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Encres et toners PC18

Couvre les concentrations jusqu'à 10 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.4 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 40 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits pour tannage, teinture, finition, imprégnation et soin du cuir Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles, chaussures) PC23

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 116 de 144

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 29 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 56 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1.23 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits pour tannage, teinture, finition, imprégnation et soin du cuir Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) PC23

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 8 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 56 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Liquides PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Colles adhésives PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 20 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 10 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 34 grammes

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 73 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 117 de 144

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 29 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 142 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1.23 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 8 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC34

Couvre les concentrations jusqu'à 10 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 115 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2.2 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 6 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 4400 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 118 de 144

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.985
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.985
Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.005
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.01
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 1900 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0032
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.0031

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 119 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les agents de nettoyage - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC03, PC04, PC08, PC09A, PC09B, PC09C, PC24, PC35, PC38
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.4c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre les expositions générales des consommateurs découlant de l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Produits d'assainissement de l'air Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC03 Couvre les concentrations jusqu'à 50 % Couvre une utilisation jusqu'à 4 fois par jour Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.1 grammes Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type. Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³ Couvre une exposition jusqu'à 0.25 heure(s)</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 120 de 144

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits d'assainissement de l'air Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC03

Couvre les concentrations jusqu'à 10 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm cube

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.48 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 8 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits antigel et dégelant Lavage des vitres de véhicules PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.5 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.02 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Produits antigel et dégelant Versement dans des radiateurs PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 10 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2000 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits antigel et dégelant Dégivreur de serrures PC04

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214.4 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 4 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.25 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits lave-vaisselle et lave-linge PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 121 de 144

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 15 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.5 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 27 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC08

Couvre les concentrations jusqu'à 15 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale aqueuse au latex PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 1.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2760 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 27.5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 744 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2.2 heure(s)

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 122 de 144

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Revêtements et peintures, solvants, diluants Bouteille de spray aérosol PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 2 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 215 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Revêtements et peintures, solvants, diluants Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC09A

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 3 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 491 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Charges et mastic PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 2 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 12 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 85 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Plâtres et enduits PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 2 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 12 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler Pâte à modeler PC09B

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 123 de 144

Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 1 grammes

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 8 heure(s)

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Peintures au doigt PC09C

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm²

Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 1.35 grammes

Couvre une exposition jusqu'à 8 heure(s)

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 13800 grammes

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Liquides PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Colles adhésives PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 20 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 10 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 34 grammes

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 73 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 124 de 144

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 15 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.5 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC35

Couvre les concentrations jusqu'à 5 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 27 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC35

Couvre les concentrations jusqu'à 15 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 128 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux PC38

Couvre les concentrations jusqu'à 20 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 12 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²

Produits d'assainissement de l'air Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC03

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 125 de 144

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 4 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.5 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 0.25 heure(s)
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm²
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales
 Couvre l'utilisation à température ambiante.

Produits d'assainissement de l'air Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC03

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 0.48 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 8 heure(s)
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales
 Couvre l'utilisation à température ambiante.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.
 La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.025 tonnes/an
 Libération continue
 Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an
 Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.068 kg/jour
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 50 tonnes/an

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.95
 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025
 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m³/jour
 L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
 Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
 Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 63 kg/jour

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 126 de 144

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000091

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 127 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Consommateur (faible rejet)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC01, PC24, PC31
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.6d.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation par des consommateurs de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, application, opération de moteurs et articles similaires, entretien d'équipements et élimination d'huile usagée.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour loisirs PC01	
Couvre les concentrations jusqu'à 30 %	
Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour	
Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an	
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ²	
Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 9 grammes	
Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.	
Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m ³	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 128 de 144

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 1 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 6390 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 6 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 85.05 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 75 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Liquides PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Colles adhésives PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 20 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 10 jours/an

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 129 de 144

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 34 grammes
 Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 73 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 29 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 142 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 1.23 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 8 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.
 La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.013 tonnes/an
 Libération continue
 Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an
 Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.034 kg/jour

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 130 de 144

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 25 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 33 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.000022
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00097

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 131 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Consommateur (rejet élevé)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC01, PC24, PC31
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.6e.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation par des consommateurs de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, application, opération de moteurs et articles similaires, entretien d'équipements et élimination d'huile usagée.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour loisirs PC01	
Couvre les concentrations jusqu'à 30 %	
Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour	
Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an	
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm2	
Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 9 grammes	
Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.	
Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 132 de 144

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 1 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 6390 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 6 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 85.05 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité PC01

Couvre les concentrations jusqu'à 30 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 75 grammes

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 1 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Liquides PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Colles adhésives PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 20 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 10 jours/an

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 133 de 144

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 34 grammes
 Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays PC24

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 6 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 73 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 29 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 142 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 1.23 heure(s)
 Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) PC31

Couvre les concentrations jusqu'à 50 %
 Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour
 Couvre une utilisation jusqu'à 8 jours/an
 Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm²
 Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 35 grammes
 Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.
 Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³
 Couvre une exposition jusqu'à 0.33 heure(s)
 Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.
 La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.013 tonnes/an
 Libération continue
 Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an
 Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.034 kg/jour

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 134 de 144

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 25 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.15
Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 31 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé
Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]
3.2. Environnement
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition
4.1. Santé
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
4.2. Environnement
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRAir] 0.000091
Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.001

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 135 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisations agrochimiques - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC12, PC27
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.11b.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre l'utilisation par des consommateurs de produits chimiques pour l'agriculture sous formes liquide et solide.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
<p>La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.</p>	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
<p>Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p>	
Engrais Préparations pour gazon et jardin PC12	
Couvre les concentrations jusqu'à 50 %	
Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour	
Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an	
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ²	
Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 0.3 grammes	
Couvre l'utilisation à température ambiante.	
Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m ³	
Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.	
Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 136 de 144

Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s) Produits phytopharmaceutiques PC27 Couvre les concentrations jusqu'à 50 % Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de 0.3 grammes Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m ³ Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type. Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre une exposition jusqu'à 4 heure(s)
Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement
Caractéristiques du produit Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.
Durée, fréquence et quantité tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0036 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.0099 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1.8 tonnes/an
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.9 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.09 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m ³ /jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 9.7 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
Section 3 Estimation de l'exposition
3.1. Santé Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]
3.2. Environnement La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 137 de 144

4.1. Santé

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000092

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 138 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC13
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Couvre les utilisations par des consommateurs dans les carburants liquides.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
Mesures générales (Danger par aspiration)	
<p>La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.</p>	
Mesures générales (Liquide inflammable)	
<p>Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p>	
Liquide: Ravitaillement automobile PC13	
Couvre les concentrations jusqu'à 100 %	
Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour	
Couvre une utilisation jusqu'à 52 jours/an	
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm ²	
Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 37500 grammes	
Couvre les utilisations extérieures.	
Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m ³	
Couvre une exposition jusqu'à 0.05 heure(s)	
Couvre l'utilisation à température ambiante.	

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 139 de 144

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Liquide, ravitaillement de scooters PC13

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 52 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 3750 grammes

Couvre les utilisations extérieures.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 26 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre les utilisations extérieures.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm²

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 26 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Liquide: Combustible pour appareil de chauffage domestique PC13

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 365 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm²

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 3000 grammes

Couvre l'utilisation dans une pièce de 20 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Couvre l'utilisation avec ventilation ménagère type.

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.015 tonnes/an

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 140 de 144

<p>Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.04 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 29 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</p>
<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</p>
<p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 39 kg/jour</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p>
<p>Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p>
<p>Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé</p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]</p>
<p>3.2. Environnement</p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</p>
<p>4.1. Santé</p>
<p>Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p>4.2. Environnement</p>
<p>De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées. Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.0000039 Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00095</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 141 de 144

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides fonctionnels - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC16, PC17
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.13c.v1
Processus, tâches, activités couverts	
Utilisation d'objets scellés contenant des fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, fluides hydrauliques, réfrigérants.	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur	
Propriétés du produit	
liquide	
Durée, fréquence et quantité	
Non applicable	
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	
Non applicable	
Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<p>Mesures générales (Danger par aspiration) La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.</p> <p>Mesures générales (Liquide inflammable) Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p> <p>Fluides de transfert de chaleur Liquides PC16 Couvre les concentrations jusqu'à 100 % Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm² Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique. Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³ Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s)</p>	

Nom du produit: VARSOL™ 40
 Date de révision: 19 Octobre 2018
 Numéro de révision: 5.08
 Page 142 de 144

<p>Couvre l'utilisation à température ambiante. Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales</p> <p>Fluides hydrauliques Liquides PC17</p> <p>Couvre les concentrations jusqu'à 100 % Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour Couvre une utilisation jusqu'à 4 jours/an Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm² Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 2200 grammes Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique. Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³ Couvre une exposition jusqu'à 0.17 heure(s) Couvre l'utilisation à température ambiante. Liquide, tension de vapeur < 0.5 kPa à température/pression normales</p>
<p>Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement</p>
<p>Caractéristiques du produit</p> <p>Principalement hydrophobe. La substance est une UVCB complexe.</p>
<p>Durée, fréquence et quantité</p> <p>tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.01 tonnes/an Libération continue Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 0.027 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 20 tonnes/an</p>
<p>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</p> <p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</p> <p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025</p>
<p>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</p> <p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m³/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 93.7 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 26 kg/jour</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p> <p>Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p> <p>La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p>Section 3 Estimation de l'exposition</p>
<p>3.1. Santé</p> <p>Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]</p>
<p>3.2. Environnement</p> <p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>

Nom du produit: VARSOL™ 40

Date de révision: 19 Octobre 2018

Numéro de révision: 5.08

Page 143 de 144

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] 0.000037

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans les eaux usées [RCRwater] 0.00098

Nom du produit: VARSOL™ 40
Date de révision: 19 Octobre 2018
Numéro de révision: 5.08
Page 144 de 144

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION		
nom	BRENNTAG N.V.	BRENNTAG Nederland B.V.
adresse	Nijverheidslaan 38 8540 Deerlijk	Donker Duyvisweg 44 3316 BM Dordrecht
pays	Belgique	Les Pays Bas
numéro de téléphone	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 65 44 944
numéro de fax	+32 (0)56 77 57 11	+31 (0)78 65 44 919
site web	www.brenntag.be	www.brenntag.nl
courriel	info@brenntag.be	info@brenntag.nl
activités	Distribution et exportation de produits chimiques et matières premières	
numéro TVA	BE0405317567	NL001375945B01
procédure de rappel	Oui	
numéro d'urgence (24/365)	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 6544 944
SYSTEMES DE QUALITÉ		
ISO 9001	Oui	Oui
ISO 14001	Oui	Oui
ISO 22000	Oui	Oui
FSSC 22000	Oui	Oui
GMP+ -feed	Oui	Oui
OHSAS18001	-	Oui
ESAD	Oui	Oui
autres	-	AEO